

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 24

Artikel: Les paratonnerres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» terie... Elle répondait à tout avec aisance et avec » grâce ; on se plaisait à l'attaquer, à l'embarrasser, à » exciter cette petite imagination qui se montrait déjà » si brillante. Les hommes les plus marquants par leur » esprit étaient ceux qui s'attachaient davantage à la » faire parler. Ils lui demandaient compte de ses lec- » tures, lui en indiquaient de nouvelles, et lui don- » naient le goût de l'étude en l'entretenant de ce qu'elle » savait ou de ce qu'elle ignorait. »

(*La suite au prochain numéro*)

L. M.

Lausanne, le 30 avril 1866.

Monsieur le rédacteur,

Je lis avec plaisir votre *Conteur*, qui m'intéresse parfois vivement. J'y remarque des choses très spirituelles et très naturelles suivant les sujets qu'il vous plaît de traiter, et, jusqu'à votre numéro du 24 mars, je n'aurais jamais supposé, ni même eu l'audace de vous contredire dans aucune de vos idées. Mais le jour en question, je lis un article ayant pour titre : *Avant et après*. Que veut dire cela, et à quoi cela peut-il avoir trait ? Cependant je continue ma lecture et je vois qu'il est question du genre humain... des hommes et des femmes.

Le titre de ces lignes était effectivement bien choisi, car il s'agissait des attitudes d'un jeune homme auprès d'une jeune fille avant et après le mariage. Les faits racontés ne sauraient être mis en doute, car ils sont justes ; mais, sans vouloir engager de lutte avec l'aimable personne qui a voulu manifester ses intentions à cet égard, je vais lui tracer en quelques lignes un examen peut-être un peu rigide de ce qui caractérise la vie de l'homme et celle de la femme ; je le fais avec le secours d'amis et avant tout avec mes propres expériences.

« La femme, il est vrai, a été créé pour être la compagne de l'homme, et si nous vivions loin d'elle, nous serions bien différents de ce que nous sommes ; les soins et les peines que nous nous donnons pour obtenir leurs bonnes grâces adoucissent ce ton brusque et sévère qui nous est naturel ; leur gaieté sert de contrepoids à notre humeur sérieuse et austère ; en un mot, l'homme serait moins heureux s'il n'avait la femme pour partager son existence.

Mais nous avons toujours rendu aux femmes des hommages qui ont peut-être excédé les justes bornes ; on en a fait des espèces d'idoles, mais à qui la première faute ? Elles ont, de leur côté, su se servir de puissants moyens pour nous attirer à elles ; elles ont su nous plaire et captiver nos regards ; néanmoins ce que jusqu'à ce jour la généralité n'a su découvrir, malgré la simplicité du moyen, c'est de plaire longtemps.

Si les hommes ont beaucoup de défauts, les femmes en ont certainement leur part, et permettez-moi quelques réflexions à ce sujet.

Une belle personne, toujours flattée dès le berceau, qui n'a été entretenue que de son teint et de ses grâces, reste communément ce que la nature l'a faite, un très bel objet pour les yeux. Sans cesse occupée d'elle-même, on la voit tomber dans une affection ridicule ; ou bien c'est un bracelet qu'on rattache, un collier qu'on rajuste, un bouquet qu'on place au milieu de ses cheveux pour leur donner plus de charmes ; on rit pour montrer de belles dents ; on change d'attitudes à chaque instant, et quand l'occasion se présente on fait voir un pied mignon, etc., etc. Comment, à cette vue, ne pas sentir son sang bouillonner dans ses veines ; comment résister au désir d'être aimable ? C'est à quoi le jeune homme se voue, en face de tant de charmes. Voyant la femme sous l'empire de sa beauté, de ses manières enchanteresses et poussées le plus souvent, jusqu'à la coquetterie, il fait des promesses absurdes et exagérées, énivré qu'il est de tant de grâces et d'entrainement, fasciné par des paroles de tendresse et d'amour.

Pourquoi ne voit-on pas la femme sous sa véritable nature ; pourquoi, d'un autre côté, outrepasse-t-elle les limites naturelles de la raison ? Pourquoi gâte-t-elle l'œuvre magnifique de la créa-

tion par des accoutrements ridicules et par son affectation ? Pourquoi faire croire à ses semblables ce qu'en vérité on sait fort bien soi-même être un diminutif de la vérité ?

Il n'est pas rare de voir une demoiselle charmante, d'un physique agréable, dotée par la nature de tout ce que le peintre ne pourrait qu'imparfaitement reproduire à l'aide de son pinceau, il n'est pas rare, dis-je, de voir cette charmante personne ajouter sous la magnifique chevelure que Dieu lui a donnée des cheveux dont le véritable propriétaire est inconnu, et grossir sa mignonne tête d'un affreux chignon. Elle serre en outre sa taille gracieuse dans un abominable corset au point d'en perdre haleine au bout de quelques minutes ; elle ensevelit son corps dans une cage gênante, lourde, démesurément grande, et se coiffe d'un chapeau qui, par sa forme, excite plutôt la pitié que l'admiration. Nous ne parlons pas des joyaux jetés à profusion sur les différentes parties des vêtements.

Pensez-vous, mesdames, que c'est là le moyen de plaire ? non, certainement. Abandonnez tout ce ridicule superflu et habillez-vous simplement, mais convenablement, car nul n'est besoin de substituer aux grâces dont vous êtes si abondamment dotées, ces objets éphémères et illusoires qui gâtent l'ouvrage de la nature.

Une belle personne ne sera pas plus belle sous de magnifiques habits que la paysanne qui ne connaît rien de tous ces appas. Une jeune fille ne sera pas plus estimée parce qu'elle a renforcé ses cheveux d'un disgracieux chignon que la villageoise qui étaie ceux dont le coiffeur n'a jamais eu à s'occuper.

J'ai ouï dire que, dans un bal, on avait remarqué quelques dames portant non-seulement de magnifiques chignons, mais qui y avaient ajouté une quantité d'insectes tels que des hennetons, des papillons, etc.

Quant au caractère de la femme, il devrait certainement être plus pacifique ; si fort souvent des querelles, des niaiseries, viennent troubler la vie de famille, une large part en incombe aux femmes ; pour la moindre contrariété, pour un *goûter* ou un dîner resté sur le réchaud un quart d'heure de plus que d'ordinaire, pour le moindre accident, pour un ustensile détérioré ou cassé, pour une goutte d'eau répandue sur le parquet, etc., etc., la guerre est au logis !... Ah ! mesdames, soyez indulgentes, prouvez à vos maris ou à ceux qui doivent le devenir que vous les aimez réellement, et ils vous paieront en retour des mêmes sentiments ; « les bonnes femmes font les bons maris, » dit le proverbe. Soyez dévouées à ceux que Dieu a créés pour vous protéger et vous verrez que tous les défauts que vous leur attribuez seront grandement amoindris.

J. B.

Les paratonnerres.

C'est une excellente chose qu'un paratonnerre, et toutes les maisons devraient en posséder un comme couronnement de l'édifice ; il doit remplir une seule condition, c'est d'être bon. Fiez une belle tige de fer sur le toit de votre maison, ou, ce qui vaut mieux, faites faire cette opération par le premier venu, et, au premier orage, la foudre tombe sur votre tête.

Ce n'est pas tout que la tige, il faut encore le conducteur. Quand vous entreprenez une course de montagne, longue ou difficile, vous choisissez un guide ; non pas seulement un porteur de vivres et liquides, un commissionnaire autorisé..... ou non, mais un homme connaissant les sentiers, les pas difficiles, un homme enfin sur qui vous puissiez compter. Eh bien ! quand vous avez assez de prudence pour mettre votre maison à l'abri du feu du ciel, prenez aussi un bon guide. Qu'est-ce en effet qu'un paratonnerre ? Ce n'est pas un engin qui éloigne la foudre, bien loin de là ! il l'attire au contraire, mais pour le diriger en lieu sûr, dans l'intérieur de la terre, au lieu de la laisser courir à sa

fantaisie, du grenier à la cave. Que faites-vous donc si, après avoir amené la foudre sur la tige de votre paratonnerre, vous ne lui offrez pas une route sûre, sans bifurcation ? Mais, ce que vous faites, vous frottez l'allumette qui doit vous incendier dans une heure !

Et encore n'est-ce pas tout que de bien isoler la tige au sommet de l'édifice, d'établir un beau et bon fil de fer qui coure le long de votre maison et qui descend assez dans le sol pour y trouver une couche de terre humide dans laquelle la foudre puisse bien s'étaler. Encore faut-il après deux, trois, cinq ans, vous assurer que la rouille ne vous a pas séparé votre conducteur en deux parties bien distinctes, entre lesquelles peut jaillir l'étincelle, juste à la portée d'une poutre qui ne demande qu'à brûler.

Tout ceci pour vous dire, dans votre intérêt comme dans celui de tous vos co-assurés à l'assurance cantonale :

1^o Etablissez sur votre maison un paratonnerre et un bon paratonnerre ;

2^o Ayez soin de vous assurer que la conductibilité est réelle et qu'un courant électrique peut aisément circuler, du sommet jusqu'au sol ;

3^o Prenez garde surtout, après quelques années de service, que votre paratonnerre, parfaitement bon à l'origine, ne devienne, pour votre maison, un chance plus grande d'accident, quand l'air et la pluie se seront conjurés pour amener une tache de rouille qui n'aura fait que croître et embellir.

Mais, me direz-vous, comment procéder à cette vérification ? Faut-il donc faire tomber une foudre artificielle sur mon paratonnerre pour m'assurer qu'il résistera à la foudre naturelle ? Eh bien ! non. Vous n'avez pas même besoin de courir à droite et à gauche pour vous procurer un fil électrique, des fils conducteurs, une bobine, un galvanomètre, que sais-je, tout un cabinet de physique. M. Cauderay vient de réunir dans une petite caisse, très portable, tout ce qui est nécessaire à la reconnaissance des diverses parties d'un paratonnerre ; un modeste courant électrique trop innocent pour faire du mal, vous indiquera les défauts que vous pourriez avoir à redouter et mieux que cela, l'endroit précis où il faut chercher l'interruption du courant que vous redoutez.

Nous voudrions voir cette vérification s'appliquer aux paratonnerres de bon nombre de nos édifices publics et tout d'abord à ceux de la cathédrale de Lausanne qui, au dire d'un homme fort compétent en pareille matière, ne protègent rien du tout.

S. G.



Un riche propriétaire du midi de la France légua en mourant à l'église de sa paroisse une somme qui devait être affectée à l'achat d'un tableau dont le sujet était laissé au choix du curé.

Le bon vieux prêtre fait appeler un artiste du crû, et lui demande un *Christ au jardin des Oliviers*. Le tableau achevé, le curé fait observer à l'artiste qu'il a trop ménagé les arbres.

— Ajoutez des oliviers, dit-il, je n'en trouve pas en suffisance.

— Mais il n'y aura plus de place pour le Christ.

— Qu'importe ? ajoutez toujours ! Le peintre dut obéir.

— Encore, encore, s'écria le bonhomme.

Bref, la toile en fut couverte. Voilà notre curé dans le ravisement. On installa le tableau. L'évêque est prié de vouloir donner, par sa présence, une solennité particulière à l'inauguration. Monseigneur arrive et le curé lui montre la magnifique peinture au-dessus du maître-autel.

— Ah ! ça, dit l'évêque, où est donc notre Sauveur ?

— Il est derrière les arbres, répond le vénérable prêtre. Soyez tranquille, Monseigneur, je l'ai vu !

(*Cyrano*).

Il est assez curieux de voir, dans l' anecdote suivante, racontée par le *Cyrano*, à quelle circonstance on peut rattacher l'origine de la *régie des tabacs* en France :

Une seule fois Napoléon 1^{er} essaya de fumer. L'ambassadeur persan, qui était alors à Paris, lui avait fait présent d'une magnifique pipe de son pays ; par déférence et un peu par curiosité, il voulut lui faire honneur. On alluma la pipe au long tube et voilà Sa Majesté qui aspire de toute la force de ses poumons. Il y gagna une forte nausée, et d'un coup de pied terrible il envoya à tous les diables cet engin de l'enfer.

— C'est bien là, crie-t-il encore tout pâle de ce mal de cœur qui, pour tout fumeur, est une sorte de tribut d'apprentissage, c'est bien là, ma foi, une véritable invention de l'Orient, patrie du lourd sommeil et de la fainéantise ! Je ne conçois pas comment, en France, pays d'ardeur et d'action, on prend l'habitude de tuer son temps et de détruire sa santé avec cette horrible machine d'énerver et d'oisiveté. Eh parbleu ! ajouta-t-il, une bonne loi m'en fera justice.

Le 29 novembre 1810, cette loi paraissait.

— Il y a là, s'était dit l'empereur, l'espoir d'un revenu de 80 millions.

— Aujourd'hui, il s'élève de 190 millions.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Le plus grand nombre des abonnements au *Conteur Vaudois* partent du 1^{er} décembre ou du 1^{er} janvier. Dans le but d'éviter une complication inutile, l'administration a cru devoir reporter l'origine de tous les abonnements au 1^{er} janvier. Pour cela nous continuerons la série de nos numéros jusqu'au 1^{er} janvier 1867, afin de la faire recommencer à cette date.

La collection de cette année aura ainsi 56 numéros au lieu de 52.

Donc tous les abonnements partant du 1^{er} décembre seront réglés par 4 fr. 35 cent. (pour 13 mois).

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.